

| L'ÉTÉ DU CONSOMMATEUR |

# Sensations fortes à La Bresse

Avec 100 000 visiteurs par an, Bol d'air, qui a fêté ses 30 ans d'existence le 10 juin dernier, est un parc de loisirs extérieur à sensations. Il propose une dizaine d'activités, toutes en lien avec la nature, avec comme particularité d'être accessible dès l'âge de 3 ans.

**Richard Nicolini,**  
rédacteur en chef  
du « Consommateur d'Alsace »

Voler dans les airs, beaucoup en rêvent. Parapente, parc accrobranche, saut à l'élastique, tyrolienne géante de près de 1,5 km... Les amateurs de grands frissons ont de quoi faire dans la région

**Suspendu à un câble, dans le vide, à 110 km/h**

Placé dans la forêt à l'entrée de La Bresse (en venant de Strasbourg), le parc Bol d'air conjugue toutes les sensations. C'est le cas de

Fantastique, une descente en tyrolienne qui donne l'impression de voler. Le circuit commence en 4x4 pour arriver jusqu'au sommet, avec un casque en 3D : sensations garanties. « Ensuite, c'est un survol à 110 km/h de la vallée de La Bresse, au-dessus de la forêt, à 50 m de hauteur, accroché par le dos. Le parcours dans le vide, et au ras des sapins, dure environ une heure et demie », explique Laurent Mougel, chargé de la communication. On peut également traverser la forêt, suspendu à un siège, avec deux virages à 360°, équipé d'un casque virtuel, ce qui donne des sensations extrêmes.

Outre le Parc aventure, Bol d'Air propose de nombreuses activités pour toute la famille, du saut à l'élastique au sentier pieds nus. On peut également pique-niquer gratuitement dans la forêt (petite restauration sur place).

**Se lancer dans le vide en parapente**

S'élancer depuis le haut d'une montagne dans le vide en ayant l'impression de voler afin d'admirer le paysage, ce rêve impossible devient réalité grâce au parapente. Eric Dargant, moniteur de parapente, propose un baptême de l'air du haut du Markstein.



À La Bresse, une descente en tyrolienne pour avoir l'impression de voler.

DR

Et c'est la tranquillité garantie : « Le parapente, c'est toute une philosophie. D'abord, on décolle à pied sur un dénivelé avec pour seul moteur les jambes. Une fois en l'air, c'est notre corps qui fait office de moteur. On vole à environ 35 km/h. On peut apprécier le calme qui règne en altitude puisqu'il n'y a aucun bruit. N'étant entouré d'aucune coque, on ressent tout. Les courants ascendants nous permettent d'admirer

le paysage et d'apprécier la plénitude qui se dégage lorsqu'un oiseau se met à voler à côté de vous. C'est une expérience inoubliable. »

Cette activité est accessible aux enfants, adultes et même aux seniors. Le seul impératif, c'est le poids. Il faut peser entre 20 kg et 100 kg. Argant'Air organise ainsi des vols biplaces, avec un moniteur professionnel diplômé

d'État, dans le Parc naturel du Ballon des Vosges. On peut voler le matin, lorsque les conditions météo le permettent, en sachant que seuls le vent fort (au-delà de 30 km/h) et la pluie empêchent le vol (les personnes inscrites sont prévenues la veille). Il est nécessaire de prévoir une tenue vestimentaire de montagne et des gants (obligatoires). Des chaussures de montagne légères ou des chaussures de sport (bonne tenue

de la cheville et semelles amortissantes). Une visite chez son médecin traitant est conseillée. Une autorisation parentale pour les mineurs est nécessaire.

**SOURCE** Chambre de consommation d'Alsace, tél. 03.89.33.39.79 (Haut-Rhin) et 03.88.15.42.42 (Bas-Rhin) ; site : [www.cca.asso.fr](http://www.cca.asso.fr)

## Pratique

• **Bol d'air à La Bresse**  
Tél. 03.29. 25.62.62  
contact@bol-d-air.fr  
[www.bol-d-air.fr](http://www.bol-d-air.fr)  
Tarifs compris entre 15 et 99 €, selon le nombre et le type d'activités choisies.

• **Argant'Air à Ebersheim**  
Tél. 06.79.63.24.66  
contact@argantair.fr  
[www.argantair.fr](http://www.argantair.fr)  
Vol d'initiation (environ 20 minutes) : 90 € ; grand vol de 20 à 30 minutes avec un dénivelé supérieur à 500 m : 170 € ; journée découverte : 160 € (accessible à partir de 12 ans) ; stage d'initiation de 4 jours : 390 € ; stage d'initiation de 5 jours : 460 € ; 10 % pour les moins de 14 ans.  
Les personnes à mobilité réduite peuvent également s'adonner à cette activité. Les équipements et l'assurance sont compris.



Le couverture du n° 235.

DR